



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 DECEMBRE 2017 A 19H00.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, Eric BARRUET, M Philippe POULAIN, M Médéric PARROT, M Bruno PUIS, Mme Nadège ROELENS, Mme Isabelle FORTE, Mme Nicole DIMINO, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Odile CORDIER.

Absent (e, es, s) excusé (e, es, s) :

- Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE ayant donné procuration à Mme Eric BARRUET.
- M Denis MESSIO ayant donné procuration à M Philippe POULAIN.
- M François LAURENT ayant donné procuration à Mme Odile CORDIER.
- M Jean-Pierre WRZOLCHOL ayant donné procuration à M Michel COLLETTE.
-

Absent (s, e, es) : Mme Christine NEIVA TORRES.

A été nommé(e) secrétaire : Mme Nicole DIMINO.

ORDRE DU JOUR :

- Intervention du Vice-Président de la CCPOH M Patrick PELISSOU, chargé du développement économique et touristique.
- Approbation du PV du 04septembre 17.
- Modification des statuts de la CCPOH.
- Pass loisirs et séniors.
- Réalisation des paies par le centre de gestion.
- Subvention à la DETR pour travaux école.

Questions diverses :

- Rapport sur l'eau.
- Spectacle de fin d'année.

Rajout à l'ordre du jour :

- Travaux mairie/médiathèque.
- Voiries diverses.

M le Maire présente M Patrick PELISSOU, Maire de Pontpoint et Vice-Président de la CCPOH (Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte) en charge de l'économie et du tourisme.

Il fait de point sur sa fonction au sein de la CCPOH, il rappelle que le service juridique travaille sur la mutualisation. A ce jour, la CCPOH gère 9 compétences, pour ne pas subir une baisse conséquente de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) la CCPOH doit gérer 12 compétences, ils proposent de rajouter :

- Maison service public (atelier 17).
- La politique du logement social.
- La politique de la ville.

APPROBATION DU P V DU 04 SEPTEMBRE 2017

Le compte rendu de la séance du 04 septembre 2017 est adopté à la majorité.

Vote pour : 13.

Vote contre : 1.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA CCPOH (délibération n°01-11/12/2017)

3 compétences à rajouter :

- Maison service public (atelier 17).
- Politique logement social.
- Politique de la ville (quartier des Terriers).

Vote pour : 2.

Abstention : 12

Observation : Monsieur PARROT fait part de son inquiétude vis-à-vis de la CCPOH car elle ne tient pas compte des remarques des commissions. Monsieur POULAIN signale l'importance des délégués communautaires.

PASS LOISIRS ET PASS SENIORS (délibération n°02-11/12/2017)

Monsieur BARRUET énumère le détail du dispositif mis en place par la commune en faveur des jeunes pass loisirs.

Le coût s'élève à **1 335 €** réparti auprès des associations suivantes :
(Sports et Loisirs 810 €, FC St-Martin/Sacy 270 €, tennis club de Pont-Ste-Maxence 90 €, Verberie basket club 15 €, Hockey club de Compiègne 15 €, Skating club de Compiègne 15 €, basket-ball de lacroix-St-Ouen 15 €, Bicrossing de Cinqueux 15 €, Cercle sportif de Pontpoint 45 €, Union sportive de Chevrières-Grandfresnoy 30 €, Judo club de Pont-Ste-Maxence 15 €)

Le coût relatif au pass séniors de **285 €**.

(Sports et Loisirs pour 165 €, Association le Voyage Immobile pour 60 €, Ass Pétaque de Pont-Ste-Maxence pour 45 € et CAEM de Pontpoint pour 15 €)

Il rappelle que cette somme s'ajoute au versement déjà réglé en début d'année au club des Mésanges (450 €) et donne le coût global de ce dispositif soit 735 €.

Vote pour : 14.

REALISATION DES PAIES PAR LE CENTRE DE GESTION

(délibération n°03-11/12/2017)

Monsieur le Maire rappelle que le centre de gestion prépare les salaires et envoie les fichiers/mail pour l'établissement de la paye, il est proposé qu'il se charge également des déclarations auprès des différentes caisses. Le coût est de 6 €/agent et 30 €/création de dossier

Il propose de faire l'essai sur un an.

Vote pour : 14.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR TRAVAUX ECOLE

(délibération n°04-11/12/2017)

Monsieur le Maire propose de faire installer un plafond (aménagement phonique) dans la salle informatique de l'école. Un devis a été fourni par la société LECLERE Aménagement pour un montant de 961,63 € T.T.C. Il propose également de déposer une demande de subvention au titre de la DETR.

Vote pour : 14.

QUESTIONS DIVERSES.

Rapport sur les eaux usées :

Monsieur Philippe POULAIN fait le compte-rendu annuel et rappelle que le contrat d'affermage a été signé en 2010 pour une durée de 12 ans.

La commune compte :

- 5 977 ml pour les eaux pluviales.)
- 9 177 ml pour les eaux usées.)

Deux postes de relèvement, un au Marais et l'autre sur la RD 1017.

Les 147 avaloirs ont été curés (100%).

Une enquête de conformité a été effectuée sur 15 branchements.

Deux relevés/an sont effectués sur 1 253 factures, 123 abonnés sont mensualisés et 202 sont prélevés.

Spectacle de fin d'année :

Le spectacle pour les enfants aura lieu le 28 décembre prochain ouverture des portes à 14h30 et début du spectacle à 15h00.

Travaux mairie/médiathèque :

Mme Michelle CHAMBRELENT a transmis aux membres du conseil municipal un document faisant le point sur le planning (construction, mobilier et orphée).

La remise des clés est prévue sous réserve le 20 décembre prochain.

La médiathèque est fermée au public depuis le 14/11/17 pour le déménagement, le transfert et l'emménagement dans le nouveau site pour une ouverture au 1^{er} mars ainsi que de la mairie.

Travaux divers :

Les travaux de la maison de santé devraient être terminés fin janvier pour ouverture début mars.

Monsieur COLLETTE signale que 22 éclairages leds ont été installés en remplacement des anciens lampadaires au Poncelet et la réfection d'une partie des trottoirs a été faite.

Les travaux du parking public de la rue de Paris doivent se terminer fin janvier 2018.
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Observation : Monsieur PUIS fait remarquer que la commission des travaux se réunit peu. Il est rappelé que la commission des travaux s'est réunie avant le vote du budget.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSÉ	Nadège ROELENS
Procuration	Procuration	Procuration à Philippe POULAIN	Procuration à Eric BARRUET	
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE
Procuration à Odile CORDIER	Procuration			
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES
	Procuration		Procuration à Michel COLLETTE	Absente